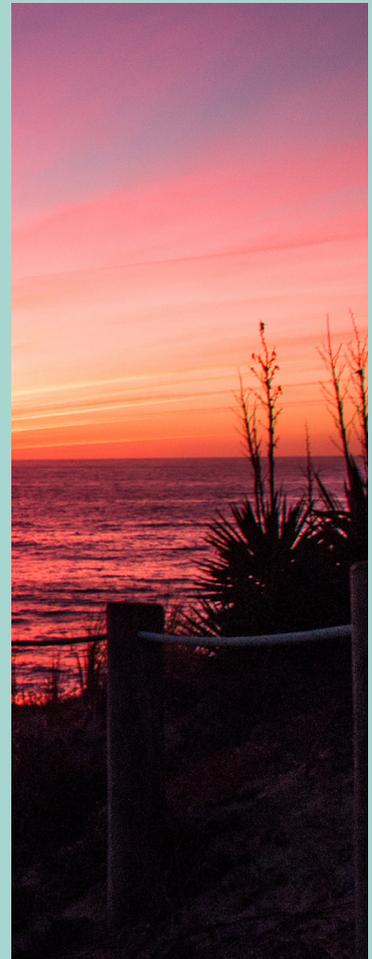


# Le P'tit Journal



**L'Épine**  
ÎLE DE NOIRMOUTIER



**N°23 JUILLET  
2023**

*Voici la nouvelle version de votre « P'tit journal » nous l'avons voulu plus complet, plus attractif, plus clair avec un article de fond et des informations plus nombreuses afin de vous informer au mieux de l'actualité de notre commune.*



### L'écoparticipation en questions...

Tel le serpent de mer, l'écoparticipation au pont a agité le microcosme politique de l'île de Noirmoutier durant cet hiver et aujourd'hui notre municipalité est interpellée par l'intercommunalité pour qu'à l'instar des autres communes de l'île, nous nous prononcions pour l'instauration de cette écotaxe. Le président de la communauté de Communes évoque « les modalités d'institution du droit départemental de passage sur chaque véhicule terrestre à moteur » comme si ce droit de passage était chose faite, alors que conformément aux promesses de campagne signées par les quatre Maires, j'évoque moi la consultation de la population, que cette dernière soit faite par la Communauté de Communes ou par le Département.

Mais le préalable à toute consultation de la population c'est de lui donner une information impartiale sur les conséquences d'une telle décision sur l'île et notre population, l'impact de la mesure, et son périmètre, doit être fait.

Quels sont les citoyens concernés ? Iliens, vendéens, résidents secondaires, transporteurs ? Touristes ?  
Quels sont les attendus financiers, environnementaux, quel fonctionnement, quelle répartition, quels projets, quels stationnements ?

Quel budget ? Aucun chiffrage n'a été abordé sur le coût des investissements nécessaires pour mettre en place les points de contrôle, humain ou automatisé, aux entrées de l'île, au pont et vraisemblablement au Gois, ainsi que les structures d'accueil et de parking nécessaires, sans parler des coûts de fonctionnement induits par ces équipements.

Quel est l'équilibre financier attendu de cette écotaxe ?

La première activité de l'île est touristique, et il ne faudrait pas négliger ou sous-estimer l'impact du tourisme sur l'économie de l'île dont le corollaire est l'emploi et le maintien de sa population qui est en diminution depuis de nombreuses années. Cette tendance ajoutée au problème récurrent du déficit de logements sur nos côtes, entraîne les difficultés majeures de recrutement que nous constatons sur l'île par nos collectivités et par nos entreprises pour ne serait-ce que se maintenir sans parler de se développer.

L'impact majeur de l'évolution du fort trafic routier sur l'environnement est aussi évoqué, mais en totale contradiction avec les statistiques de fréquentation de l'île qui sont stables sur les dix dernières années. Cette mise en place d'une écotaxe au moment où le projet de majoration de la taxation des résidences secondaires (THRS) est plus que jamais à l'ordre du jour de nos parlementaires et de nos collectivités (Nous sommes dans la liste des nouvelles communes pouvant appliquer cette majoration.), il me semble que cette nouvelle donnée et son impact sur nos équilibres économiques doivent faire également partie de la réflexion. Toute action prise sans en mesurer correctement les conséquences pourrait être catastrophique pour les îliens.

Le nombre d'interrogations montre qu'il est impératif pour que tout un chacun puisse se prononcer en connaissance de cause, qu'une étude sérieuse soit menée, c'est ce que nous attendons de notre communauté de Communes et préambule nécessaire à tout débat en conseil municipal.

Pour ma part un engagement pris doit être respecté, c'est une question basique d'honnêteté, c'est pourquoi je m'en tiens au contenu du tract distribué lors de la campagne électorale, signé des quatre candidats, aujourd'hui Maires. (L'ensemble des courriers et échanges seront disponibles sur la page facebook L'Épine & Interco'.)

Même si à titre personnel je suis plutôt favorable à l'idée d'une écotaxe, décider de sa mise en place au doigt mouillé serait faire preuve d'amateurisme et ce n'est pas ce que les îliens attendent de leurs élus, tenir sa parole et ses engagements est une valeur sur laquelle je ne transige pas.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à tous un bel été, courage à ceux qui travaillent et bonnes vacances à tous les autres.

Le Maire, Dominique Chantoin

Edito  
du Maire

Projets de la  
commune

2 - 8

HeMarina

9 - 10

Port de Morin

11

Vivre  
ensemble

12 - 13

Infos  
pratiques

14

# Projets de la commune

## Urbanisme, environnement, aménagement

### Un circuit d'entraînement complet en plein air s'invitera dans la commune de L'Épine.

Cet ensemble de 8 éléments en acier inoxydable constituera une solution complète pour un entraînement sportif en plein air. Chaque module est soigneusement conçu pour faire travailler spécifiquement certaines parties du corps et offrir une variété d'exercices fonctionnels. Que ce soit pour travailler les bras, les jambes ou les abdominaux, ces équipements sont conçus pour répondre aux besoins de tous les niveaux de condition physique.

La commune a choisi des agrès en acier inoxydable, conçus pour résister aux conditions climatiques les plus difficiles. Avec leur durabilité, leur résistance aux intempéries et leur accessibilité, ces équipements constituent un moyen idéal pour profiter de la nature tout en maintenant un mode de vie actif et sain. Ces installations seront disponibles d'ici septembre 2023.



Photo non contractuelle

### Une tyrolienne voit le jour, au bonheur des enfants :



### Nouveau revêtement du Citypark



### Le projet du Hameau des Corsaires sur la bonne voie :

L'EPF\* de la Vendée, en partenariat avec la commune, a organisé une consultation pour l'acquisition de parcelles et la construction d'un projet immobilier. L'opérateur retenu est Opus Groupe. Le programme comprend un ensemble mixte de 20 logements, dont 70% en Bail Réel Solidaire. Le "plan masse" comprend 20 logements en copropriété, comprenant une répartition programmée de 2 T2 (52 m<sup>2</sup>), 5 T3 (62 m<sup>2</sup>), 5 T3+ (70m<sup>2</sup>), 6 T4 (85m<sup>2</sup>) et 2 T4+ (95m<sup>2</sup>). L'objectif est de maximiser l'espace de jardin tout en préservant l'espace boisé classé. Des places de parking sont prévues pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des chambres au rez-de-chaussée. Un grand parking sera mis à disposition également à l'extérieur, accessible rue de l'Océan, tout en faisant attention à bien respecter le paysage urbain.

L'idée est de créer des ensembles immobiliers de 2 à 5 maisons maximum, formant des petites venelles, avec des espaces de rangements extérieurs personnels. Les règles d'urbanisme incluent des contraintes de hauteur, limitant le nombre d'étages. Une réunion avec les riverains concernés est prévue, ainsi qu'une permanence pour recevoir les personnes retenues afin de répondre au mieux aux souhaits des futurs propriétaires.



Photo non contractuelle

\* Établissement public foncier

# Solidarité, santé, éducation, action sociale

## Repas des aînés

Mercredi 28 Mars, 156 épinerins se sont retrouvés à La Salangane pour partager ensemble le repas annuel offert par la commune à ses aînés de 75 ans et plus. Dans une ambiance conviviale chacun a pu pousser la chansonnette et contribuer à l'animation de ce repas festif, accompagné par les musiciens du club, Philbert, Michel et Jean-Jacques.



Et comment ne pas être ému en rencontrant la doyenne des invités, Marie-Josèphe Fouasson, allant sur sa 98ème année et toujours autant de vitalité ! Nous sommes reconnaissants d'avoir pu partager ce moment avec nos aînés, dans la joie et l'amitié.



## Visites de convivialité auprès des personnes seules et isolées

La commission CCAS a en charge de s'occuper des personnes en difficulté, des plus faibles et des anciens. Pour cela, depuis la période COVID la municipalité a mis en place des visites aux personnes seules et isolées, remplies de bienveillance. Des membres du CCAS par leur présence ou par téléphone proposent leur aide si besoin, même s'il s'agit simplement de passer du temps pour un moment de réconfort et chaleur humaine. Si vous souhaitez une visite ou un contact, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie au 02 51 39 11 17.

## Déplacement des "Resto du Cœur"

Courant juillet, le Resto du Cœur basé à L'Épine à la "Maison Ducongé" et qui assurait ses permanences tous les mercredis, se déplace à La Guérinière. Pour plus d'informations veuillez contacter directement la mairie de La Guérinière au 02 51 39 80 32.



## "Escapades Épinerines"

La commune de L'Épine a investi dans un minibus de 9 places adapté aux personnes à mobilité réduite. Disponible dès mi-juillet, il pourra être utilisé par les associations de la commune lors des "Escapades Épinerines" organisées par le CCAS et pour d'autres occasions spéciales. Ce minibus est équipé d'une rampe pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants. Les "Escapades Épinerines", anciennement appelées "Dimanche bonheur" reprendront en octobre prochain de manière revisitée, offrant aux seniors une sortie par mois. Le CCAS recherche également un conducteur pour le minibus, si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie de L'Épine.

## Gardes pharmaceutiques

En début d'année 2023, les pharmacies de l'île de Noirmoutier, ont refusé d'étendre leur secteur de garde au continent et ont préféré conserver leur secteur de garde actuel, limité aux six pharmacies de l'île réparties dans les quatre communes. Leur décision vise à éviter des déplacements longs et nocturnes pour la population, ainsi qu'à garantir l'accès aux médicaments en cas de tempêtes hivernales ou de difficultés de circulation. Les pharmacies de l'île de Noirmoutier maintiennent ainsi un contact étroit avec les autres professionnels de santé, assurant l'accès aux médicaments et produits de santé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur toute l'île. Elles rappellent également que la pharmacie de garde est destinée aux urgences et nécessite un usage raisonné.

## L'Étoile des mers & le Martroger au service des jeunes de l'île

Comme les années précédentes Monsieur Alain Dominique Perrin en collaboration avec les CCAS des communes de l'île de Noirmoutier, met à disposition gracieusement, son vieux gréement "L'Étoile des mers" pour faire découvrir la vie de marin aux jeunes entre 12 et 17 ans pendant plusieurs semaines.

Le Martroger propriété de la communauté de Communes, lui, s'adresse aux jeunes de 13 à 18 ans et propose quelques dates cet été. Ces mini croisières vont être l'occasion pour nos îliens de découvrir les plaisirs de la voile en habitable sur des vieux gréements.

Vous trouverez des informations sur notre site internet de la mairie de L'Épine dans la rubrique évènements.



## École communale les Tilleuls



### Un séjour mémorable à la neige pour les élèves de CE2, CM1, CM2

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école ont eu le plaisir de partir en séjour à la neige. Organisé tous les trois ans, ce voyage est rendu possible grâce à la subvention de la mairie de L'Épine ainsi que l'engagement financier de l'association des parents d'élèves qui doit rassembler une certaine somme pour couvrir une partie des frais de transport, d'hébergement et de ski.

Pour assurer la sécurité et l'encadrement des enfants, des parents bénévoles accompagnent le groupe. Ils doivent posséder des diplômes de secourisme, garantissant ainsi la tranquillité d'esprit des familles.

Cette année, la destination choisie était Cauterets, offrant aux enfants un environnement enchanteur.

Au programme, deux jours de ski encadrés par des moniteurs, avec des groupes formés en fonction du niveau de chaque élève. Une journée de randonnée en raquettes autour d'un lac a permis aux enfants de découvrir la beauté naturelle de la région. Ils ont également eu l'occasion de construire un igloo et de profiter d'une après-midi de glisse à la patinoire. Une visite de l'usine de Berlingots et de la ville de Cauterets a ajouté une dimension éducative et culturelle au séjour.

Pour que les parents puissent suivre les aventures de leurs enfants, un élève dispensé de sports, a réalisé un reportage photo disponible sur la plateforme scolaire E-primo. Ainsi, les parents étaient informés en temps réel et ont pu bénéficier d'un album photo retraçant toutes les activités du séjour. De plus, un parent d'élève a réalisé un film qui sera présenté à tous le 7 juillet, permettant à chacun de revivre ces moments inoubliables.

En conclusion, ce séjour à la neige a été une expérience marquante pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Nous tenons à remercier chaleureusement les parents bénévoles, l'association des parents d'élèves et le corps enseignant pour leur implication dans la réalisation de ce voyage.



## Projets rentrée 2023 - 2024

- Piscine et Voile ça continue !
- Intervention sur les risques d'inondation
- Cours de musique
- Prévention santé avec une infirmière scolaire qui explique les risques du soleil, tabac...
- Spectacles
- En fin d'année, petit tour à bord du Noirmout'Train pour visiter les villages de l'île
- Distribution de tablettes numériques aux élèves de CM1 par la commune
- La 3<sup>ème</sup> classe est maintenue, sous réserve du comptage le jour de la rentrée !
- Et toujours la cantine à 1 euro



## Changement de direction pour la rentrée 2023

Après 17 ans de carrière en tant que directrice au sein de l'école communale "Les Tilleuls", c'est le cœur lourd que Madame Debuire a décidé de changer de cap pour aller enseigner sur Noirmoutier lors de la rentrée 2023. Nous tenions à la remercier pour ses nombreuses années passées à diffuser un enseignement complet pour nos élèves et lui souhaitons une bonne continuation.

## Des liens intergénérationnels se tissent autour d'un repas !

Deux fois par mois à l'école communale "Les Tilleuls", des repas sont organisés entre nos aînés et les élèves. Lors de l'un de ces repas Marc et Lyne ont pu partager un repas avec les enfants et profiter d'un moment de partage et de discussions enrichissantes.

N'hésitez pas à contacter la mairie de L'Épine si jamais vous êtes vous aussi intéressés pour participer à un repas intergénérationnel.

## Travaux :

### Lotissement des Épinettes



### Résidence Jacques Oudin Place Jean-Louis Fouasson



## Inauguration Résidence Jacques Oudin



La mairie de L'Épine tenait à rendre hommage à la mémoire de M.Oudin.

Cet homme qui a fourni un travail acharné pour faire de l'île de Noirmoutier ce qu'elle est aujourd'hui. Sa vision novatrice des orientations nécessaires ont permis à l'île d'être à l'avant-garde en ce qui concerne la défense contre la mer et notamment l'importance de la bonne gestion de l'eau.

Nous tenions donc à inaugurer notre nouvelle résidence en centre-bourg, alliant logements, bibliothèque et commerces, en son honneur.

La cérémonie aura lieu le 04 août 2023 à 11h, au niveau de la Bibliothèque Angèle Blanchard.

Crédit photo : Archives Ouest France

## L'accès aux plages pour Tous !

### Tapis antidérapant pour les personnes à mobilité réduite sur la Plage du Devin :

Afin de prendre en compte l'inclusion et l'accessibilité pour tous, notre équipe et nos services techniques se sont mobilisés pour vous installer ce



tapis spécialement conçu pour faciliter l'accès aux plages en créant une voie d'accès lisse et praticable à la plage du Devin. Plus besoin de se soucier des obstacles du sable ou des difficultés de déplacement. Les personnes en fauteuil roulant, les personnes âgées ou celles ayant des difficultés à marcher pourront désormais se rendre à la plage en toute simplicité.

### Fauteuil de baignade flottant amphibie PMR :

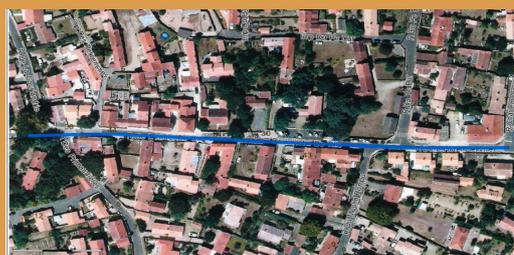


Un Tiralo est aussi mis à disposition à la capitainerie dans le but de rendre accessible à tous, les plaisirs de la baignade.

## Création d'une zone bleue dans le centre-bourg

Tous les jours, y compris les samedis, dimanches et jours fériés, le stationnement est réglementée par une zone bleue rue DE L'HÔTEL DE VILLE, sur une section allant de la rue CHARLEMAGNE au croisement des rues DES

PRIMAUDIÈRES/DE LA GOURLANDRIE :



De 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, il est interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à une heure.

# Commerces et nouvelles activités

## Surfski Evolution

### École de Surfski itinérante sur l'île de Noirmoutier – attachée au Port de Morin.

#### Plaisir – Sport – Glisse – Nature



Le surfski, une discipline alliant sport, endurance et glisse, est en train de conquérir les cœurs des amateurs d'aventure nautique en France. Sur l'île de Noirmoutier, Pierre, un passionné de sports de glisse et ancien directeur commercial a décidé de faire découvrir cette activité encore méconnue. Il a créé la première école de surfski dans la région pour rendre accessible sa pratique. Une belle occasion pour profiter autrement des merveilles de l'île de Noirmoutier, dont les côtes de L'Épine !

Depuis 20 ans, cet entrepreneur/athlète, pratique le raid multisports, un sport d'aventure en équipe alliant course d'orientation, trail, vtt et activités nautiques. Son engouement pour les activités de plein air l'a conduit à se former en tant qu'éducateur sportif en Bretagne, puis il a validé en juin 2022 un BPJEPS canoë kayak et disciplines associées (paddle, kayak de mer, waveski et surfski).

Le choix de l'île de Noirmoutier et notamment le port de Morin en tant que base d'exploitation pour son école de surfski n'a pas été fait au hasard. Ayant passé son enfance sur l'île, Pierre connaît parfaitement ses eaux et leurs caractéristiques. Notre île offre un joli potentiel de sites adaptés pour l'initiation, la randonnée, l'apprentissage du surf, la navigation dans le courant et le downwind (sous le vent).

En choisissant le surfski, notre passionné a relevé un défi, car cette activité reste relativement méconnue en France alors qu'elle a fait son apparition dans les années 50 en Australie et en Afrique du Sud.

Il est essentiel de comprendre les différences entre le kayak ponté traditionnel et le surfski pour apprécier la singularité de cette discipline. Contrairement au kayak ponté, le surfski est insubmersible, sa forme permet de remonter facilement à bord en cas de dessalage. Il est facile à diriger grâce à son gouvernail piloté par les pieds. Grâce à sa construction, le surfski est un bateau rapide, taillé pour la prise de surf. Sa légèreté et ses pagaies en forme de cuillère offrent de belles sensations de vitesse et de glisse. En conclusion, le surfski se situe à mi-chemin entre le kayak de mer et le surf. C'est une activité accessible aux personnes débutantes et initiées qui aime l'eau et avec un esprit sportif.

Il convient de souligner que toutes les séances de surfski sont encadrées par un moniteur expérimenté, assurant ainsi la sécurité des participants.

L'école itinérante surfski évolution propose des séances matinales et en après-midi, en groupe restreint jusqu'à six personnes pour une expérience personnalisée et de qualité.

Dans le futur, Pierre envisage de créer un club de surfski sur l'île, offrant aux passionnés un espace de rencontre, de partage et pourquoi pas de compétition.

Alors, si vous êtes à la recherche d'une nouvelle expérience nautique, le surfski basé au port de Morin est une aventure à ne pas manquer.



# Commerces et nouvelles activités

## Cap Océan plongée Noirmoutier

### Océan – découverte – Plongée sous-marine – bateau



Curieux de découvrir les fonds marins et les eaux riches de l'île de Noirmoutier, au port de Morin à L'Épine, vous serez ravis grâce à l'école de plongée Cap Océan Noirmoutier. Des initiations en plongée ou encore des formations, vous seront proposées pendant toute la saison estivale. Les plongées sont ainsi adaptées à toutes les personnes souhaitant valider des formations niveau 1, faire des baptêmes de snorkeling ou encore des excursions à la journée (île du Pilier, autour de l'île...).

Fabien, propriétaire de l'école de plongée, imagine déjà ses futurs plongeurs dans les récifs marins, abondamment peuplés d'une grande variété de poissons et crustacés, tels que des araignées de mer, des homards, des raies, des vieilles et des éperlans...

Cap Océan Noirmoutier, n'est pas la première école de plongée que Fabien fait émerger puisqu'il avait déjà ouvert une école de plongée à l'Herbaudière avec son ancien associé. Donc entre ancien marin pêcheur l'hiver et gérant d'une école de plongée l'été, c'est la tête dans le guidon qu'il se lance dans l'aventure au port de Morin.

Vous vous demandez peut-être pourquoi le port de Morin a été choisi pour ses activités ? Fabien explique : « J'habite à L'Épine et je travaille depuis longtemps au port. C'est mon port d'attache depuis mon enfance. Le calme et la tranquillité qui règnent ici nous incitent à y rester. J'ai passé des diplômes à l'étranger, en Guadeloupe, mais je suis revenu à Noirmoutier car les eaux y sont très poissonneuses. L'estuaire de la Loire offre une grande diversité de vie marine, avec toute une chaîne alimentaire à découvrir. De plus, je retrouve en Atlantique, une plongée qui est organisée de manière beaucoup plus rigoureuse et structurée, nécessitant une préparation minutieuse pour garantir la sécurité de tous les plongeurs. »

Plongées personnalisées mais pas seulement, puisqu'elles peuvent être également organisées en groupe (à partir de 4 personnes jusqu'à 8). Il y a déjà une forte présence de clubs associatifs qui viennent avec leur propre équipement et leurs encadrants. Les personnes intéressées ont la possibilité de privatiser des bateaux et d'explorer les épaves de navires coulés pendant la guerre, à condition d'avoir les qualifications requises.

Outre les formations et initiations, le club accueille également des comités d'entreprise et des séminaires (du 15 juin au 15 septembre), jusqu'à 8 personnes, avec des repas prévus. Cependant, l'objectif principal reste la plongée, agrémentée d'une journée sur la plage, d'un pique-nique et d'une baignade pour compléter cette expérience riche en sensations et découvertes.

L'école quant à elle, reste ouverte juillet et août pour vous permettre de profiter pleinement des plaisirs de la plongée estivale.

Il faut savoir que la prestation s'adresse à un large public, à partir de 8 ans, même si l'on peut dénoter une moyenne d'âge autour de la quarantaine. La plongée proposée n'est pas une activité sportive à part entière, mais plutôt une occasion de se détendre tout en explorant quelque chose de nouveau.

De fait, que vous soyez débutant ou confirmé, le club de plongée du port de Morin à L'Épine vous offre une occasion de découvrir les merveilles sous-marines de l'île de Noirmoutier. Alors, préparez votre maillot de bain, votre serviette et laissez-vous séduire par cette expérience aquatique.



# Commerces et nouvelles activités

## La Méduserie, Station de la Plage Partage - Ecoute - Créativité - Vocation

La Méduserie Station de la Plage : Quand l'art du tatouage pique la curiosité sur l'île de Noirmoutier !



Les rives de L'Épine accueillent désormais deux artistes au style unique, Camille Fourtin et Marine Bodin, ces deux jeunes femmes ont apporté un souffle de créativité et d'originalité à l'île.

Avant d'ouvrir leur propre studio à l'aide de Laure Vivier, présidente de l'association de la Station de la Plage, Camille et Marine ont travaillé dans d'autres studios, cherchant à développer leurs compétences techniques et à bénéficier des conseils d'autres tatoueurs, puisque l'échange entre les artistes est crucial dans cette profession.

Leur travail est bien plus qu'un simple tatouage. Elles passent de nombreuses heures à dessiner chaque motif, avec des recherches préalables sur internet. Elles consacrent autant de temps à la conception du design qu'à la réalisation du tatouage, afin que cela corresponde à la personnalité du client et de ses envies. Leur approche est à la fois professionnelle et humaine, avec une attention particulière portée à la cicatrisation et à la préservation de l'œuvre dans le temps.

Camille et Marine aiment venir travailler à la Station de la Plage pour profiter de l'ambiance conviviale et chaleureuse de cette boutique-café associative. Ce lieu collaboratif leur offre

également l'opportunité de rencontrer d'autres artistes.

Le nom « La Méduserie de la Station de la Plage », est une référence à leur capacité à "piquer" comme des méduses, ainsi qu'à leur attachement à l'artisanat local. Elles considèrent leur métier comme une forme d'expression manuelle. Laure, Camille et Marine sont fières d'apporter un vent de renouveau à L'Épine en créant un lieu de vie et d'échange autour de valeurs fortes. La friperie, la boutique-café et le salon de tatouage se complètent harmonieusement pour offrir à la communauté locale et aux visiteurs un espace de rencontre et de partage.

La Méduserie a réussi à attirer un public diversifié, sans restriction d'âge, accueillant les résidents permanents, les touristes et les visiteurs réguliers. Avec une ouverture toute l'année, ces deux tatoueuses passionnées sont ravies d'apporter un souffle de fraîcheur et de créativité à l'île de Noirmoutier.

D'ailleurs cet été, la Station de la Plage vous invite à profiter pleinement d'une ambiance conviviale grâce à leur tout nouveau programme d'animations.



Instagram : la\_méduserie mail : lameduserienoirmoutier@gmail.com

# Les vers marins sauvent des vies et ça se passe à L'Épine.

Suite à l'obtention par la société de biotechnologie HEMARINA du marquage CE\* pour sa technologie d'additif aux solutions de préservation d'organes HEMO2life®, il nous a semblé important de faire un focus sur cette entreprise basée sur la côte Est de notre commune. Cette reconnaissance officielle marque ainsi une révolution majeure dans la greffe d'organes et révolutionne la préservation des greffons en attente de transplantation avec un effet démontré sur la survie des patients post-greffe.



Ce marquage CE consacre une aventure collective et va permettre à HEMARINA le déploiement du premier transporteur d'oxygène au monde pour la préservation des



greffons rénaux et traduit la conformité du dispositif médical HEMO2life® aux exigences essentielles de sécurité et de bénéfice clinique fixées par la réglementation européenne et permet sa mise sur le marché européen.

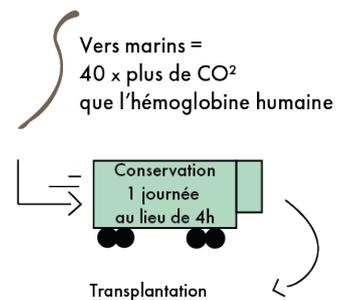
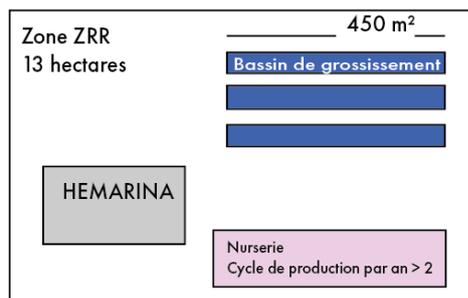
Le Docteur Franck Zal biologiste et spécialisé en écophysiologie (partie de la biologie qui étudie les réponses comportementales et physiologiques des organismes vivants à leur environnement.), fondateur d'HEMARINA conduit des recherches sur les propriétés exceptionnelles de l'hémoglobine extracellulaire du ver arénicole depuis plus de 20

ans. 250 fois plus petite que l'hémoglobine humaine, cette hémoglobine est capable de transporter 40 fois plus d'oxygène. Ce ver naturellement présent sur nos côtes est bien connu des pêcheurs au lancer ou des poseurs de lignes de fond. Aujourd'hui il est produit sur le site du terrain neuf, dans l'ancienne ferme de Jean-Pierre Ernoul à cette époque spécialisée dans la production de turbo label rouge.

Après avoir été vendue, elle a été reprise par la société Hemarina qui a repensé toute la structure en ajoutant des bassins de grossissement de 450 m<sup>2</sup>. Ces bassins pilotes ont été cofinancés à l'époque par le SMAM (syndicat mixte d'aménagement des marais : présidence D.Chantoin) qui fait confiance et croit en l'avenir des recherches du Dr ZAL. La ferme marine couvre au total 13 hectares et a pour objectif de passer du pilote à une phase de production industrielle. L'Etat bien conscient de l'importance des recherches d'Hemarina a réglementé l'accès de cette zone par un classement à régime restrictif (ZRR) compte tenu du potentiel scientifique et technique au niveau national. Les ZRR sont sous surveillance de l'État pour des raisons de sécurité et de souveraineté.

## Comment les vers se développent-ils ?

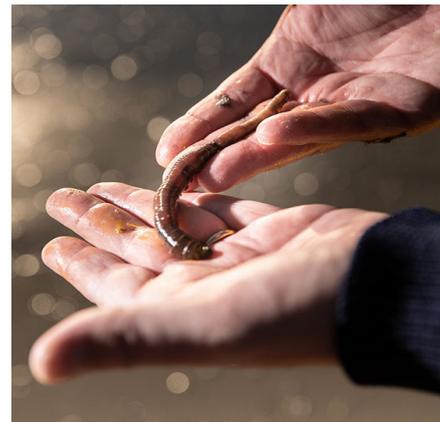
Avant de grossir dans des bassins extérieurs, les larves sont produites à partir de géniteurs élevés et conservés dans une nurserie. Au sein de cette structure, le cycle de reproduction est contrôlé. Dans la nature ces vers se reproduisent une fois par an, dans ce laboratoire plusieurs cycles de reproduction par an sont effectués. Les premières étapes font appel à des techniques de biotechnologie et de fécondation in vitro. Une fois les ovocytes fécondés, les larves sont conservées dans un environnement quelques temps puisensemencées dans les bassins extérieurs. Les vers se nourrissent de la matière organique présente dans le sable et contribuent ainsi au nettoyage des sols, on parle alors de bioturbation.



\* Matérialise la conformité du produit aux exigences qualitatives de l'Union européenne.

## Pourquoi L'Épine et l'île de Noirmoutier ont-elles été choisies ?

Tout d'abord parce qu'il y a eu une véritable volonté politique, sous la gouvernance du Sénateur Jacques Oudin (un grand Monsieur), de favoriser sur l'île l'aquaculture et tout ce qui tourne autour des métiers de la mer, comme la saliculture. Le Sénateur Oudin avait une vision économique de l'île basé sur les liens vivants sur l'île en priorité et sur le tourisme en second. Sa vision est une vision de raison, une île doit vivre même en dehors des vacances des estivants et surtout protégée d'un afflux massif de touristes. L'île est un endroit isolé, ce qui en fait un territoire idéal pour cette production délicate et réglementée par la médecine. Les bassins sont équipés d'un système de filtration et de contrôle de l'eau de mer pour garantir une traçabilité totale. Cependant, certains projets de la communauté de communes tels que l'installation des portes anti-tempêtes ou le changement de tracé des pistes cyclables pourraient perturber l'environnement d'une manière irréversible. Il faut donc aborder ce dossier avec le plus grand sérieux et en étroite collaboration avec les entreprises impactées et les techniciens de la communauté de Communes comme cela a été fait jusqu'à la fin 2022. Le Docteur Franck Zal, tire le signal d'alarme et s'inquiète à juste titre des conséquences possibles de ces travaux et de la pollution qui pourrait en découler par le déversement dans les étiers et dans les eaux littorales des métaux lourds accumulés dans les sédiments depuis des millions d'années, cadmium, arsenic, plomb, mercure, tributylétain. Les solutions envisagées pour pallier ces risques doivent être discutées et partagées bien en amont du projet, pour garantir le respect de l'environnement et la pérennité des exploitations faisant usage de l'eau. Une mise en péril des exploitations, par un passage en force, ne serait pas acceptable et ne pourrait que conduire à un blocage du projet des portes anti-tempête.



## Pourquoi la qualité de ces vers est-elle primordiale ?

Ces vers marins sont essentiels pour la médecine, car ils **facilitent la transplantation d'organes**. Grâce à ces vers, la **barrière du Rhésus est contournée**, ce qui permet une transplantation plus efficace. Les hôpitaux européens ont accepté et reconnu ce procédé, car il donne plus de temps pour faire venir les greffons : le temps de conservation passe de **4 heures à une journée entière**. Mieux oxygénés les greffons ont une qualité optimale et améliorent la qualité de la transplantation, offrant des résultats équivalents à ceux d'un donneur vivant. Tout cela contribue à une meilleure logistique et à une meilleure qualité de greffe.

Selon les autorités sanitaires françaises, 4 ans après la transplantation, 98,3 % des patients ayant reçu un organe utilisant la solution HEMO2life® sont toujours en vie, contre 80 % avec le système traditionnel, soit une différence de 13 %.

## Quels sont les projets ?

Aujourd'hui, pour rendre plus accessible cette innovation naturelle et médicale, des projets sont en place, comme la **mise en production de surfaces aujourd'hui non utilisées ou l'installation de panneaux solaires pour augmenter la biomasse** produite et protéger les bassins du soleil, réduisant ainsi le nombre d'algues dans les bassins. Après plusieurs années de développement, cette première autorisation permet donc de démontrer la pertinence de la plate-forme d'HEMARINA M-101 dans l'oxygénation des cellules humaines. Elle sera suivie par de nombreuses autres innovations en cours de développement, permettant d'alimenter sereinement son développement protégé par une soixantaine de brevets.

Après la lecture de cet article, vous regarderez certainement ces petits vers de nos côtes avec un œil nouveau, et si vous voulez en savoir plus nous vous recommandons de vous rendre sur internet pour découvrir l'étendue de cette révolution qui se passe chez nous.

# Port de Morin

## Mise à l'eau des bateaux

Le beau temps est là et avec lui, le retour tant attendu des activités nautiques ! Cependant, nous tenons à vous rappeler qu'il est impératif de prendre rendez-vous en avance avec la capitainerie pour la mise à l'eau de votre bateau.

En effet, en cette période de préparation des vacances, l'affluence est à son maximum et il est primordial d'organiser au mieux les entrées et sorties des navires.



## Dragage de l'entrée du port de Morin

Le 20 mars dernier, les opérations de dragage étaient lancées, comme tous les ans, au port de Morin, afin d'œuvrer à la sécurité de la navigation.



Le sable récolté a servi au confortement de nos plages (Plages de la Cabane, de Saint-Jean et de l'Océan) et de nos dunes après les assauts de la mer durant l'hiver.

## Balisage, Mouillage et Chenaux

- Le balisage des plages a été réalisé à 300 m de distance du bord.
- 8 chenaux sont utilisés pour les départs et arrivées des engins de plages (Planches, catamarans...)
- Les bateaux moteurs seront acceptés dans la zone à condition de respecter la vitesse maximale de 5 nœuds.
- Il y aura interdiction de mouiller dans les zones de baignade.



D'après l'avis de l'expert nautique de la DGAMPA\*, le relevé bathymétrique fourni présente une remontée de fond importante à l'entrée du port, au nord-est de l'extrémité de la jetée. Cette zone est régulièrement draguée, mais cette remontée revient constamment. Il est donc opportun de la signaler en mettant en place une bouée (bouée n°6) de marque latérale bâbord. La position de cette bouée, relève la possible remontée de fond, quoi qu'il arrive, il faudra toujours laisser une largeur de passe supérieure à 5 fois la largeur du navire ayant la plus grande largeur des navires accédant au port de Morin, soit 20m.

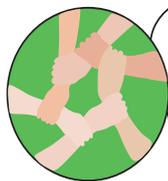
Éléments donnés à titre informatif ne remplace pas les instructions nautiques.

\* Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

# Vivre ensemble

## Appel au bénévolat

La commune de L'Épine souhaiterait renforcer le tissu social et renforcer le sentiment d'appartenance chez les habitants grâce à une participation active lors d'évènements locaux. Votre engagement bénévole ouvrirait l'opportunité à notre commune d'organiser une large gamme d'évènements, tels que des festivals, des concerts, des compétitions sportives ou des marchés artisanaux. **De fait, si vous êtes intéressés pour proposer votre aide lors de manifestations, nous vous invitons à déposer vos coordonnées à la mairie de L'Épine.**



## Forum des associations

Rendez-vous, le samedi 9 septembre de 10H à 17H30 à l'espace Hubert Poignant pour découvrir le forum des associations de l'île de Noirmoutier.



## Aide aux devoirs

Pour la rentrée 2024, l'école communale "Les Tilleuls" recherche des personnes, si possible des anciens enseignants, ayant du temps disponible pour pouvoir aider les enfants de l'école à faire leurs devoirs une fois par semaine. Vous pouvez vous inscrire ou demander des renseignements à l'accueil de la mairie de L'Épine.



## Réunion des nouveaux arrivants

Tous les nouveaux arrivants de la commune de L'Épine sont conviés à une réunion de bienvenue le 26 septembre à 18H à La Salangane. Cet événement rassemblant les nouveaux résidents, vous offrira l'opportunité de faire connaissance, d'échanger des informations pratiques sur la vie locale et de se familiariser avec les services disponibles et le monde associatifs dans la commune de L'Épine. Nous répondrons à toutes vos questions avec grand plaisir.



## L'ordinateur en toute simplicité

La municipalité, en collaboration avec l'Atelier Photo de L'Épine, vous propose dès le mois de septembre un atelier d'initiation à l'utilisation de l'ordinateur.

A l'ère numérique, nous sommes confrontés à de nouvelles sollicitations et obligations qui évoluent sans cesse. Elles transforment nécessairement notre vie et un ordinateur se révèle rapidement indispensable.

Dans notre vie quotidienne, pour les relations avec les administrations, la banque, la santé ou les achats....

Pour la communication, les échanges, par mails ou avec les réseaux sociaux...

Pour nos loisirs : la photo, la vidéo, la musique, les jeux ou la lecture....

Pour s'informer, apprendre ou s'enrichir et se divertir grâce à internet

Toutes ces activités exigent d'apprendre à bien maîtriser l'ordinateur en découvrant les multiples possibilités offertes par ces nouvelles technologies et surtout en restant attentif à la sécurité de ses données ainsi qu'à la protection de sa vie privée. Ce sont les objectifs que nous nous sommes fixés en installant cet atelier.

L'atelier aura lieu chaque jeudi à partir du 14 septembre, de 10h00 à 12h00, à la Maison des Associations.

Les inscriptions se font en mairie pour l'année scolaire.

Il sera nécessaire d'amener son ordinateur portable pour les ateliers.



# Retour sur évènement : Vintage FunCup Tour - Juin 2023

Initialement lancée à Fromentine, le beau temps était au rendez-vous lors de cette première édition sur L'Épine de la Vintage Funcup Tour. C'est dans une bonne ambiance générale que se sont déroulées les régates de Windsurf. Les exposants et la gentillesse des bénévoles ont rendu encore plus mémorable cet évènement. C'était un pari fou pour l'association des commerçants de L'Épine, Matthieu et Arnaud, principaux organisateurs de cet évènement afin que ce soit une réussite. Le programme était condensé entre exposition de combis, divers exposants, bar, démonstrations de skate et régates.



Les spots du port de Morin et de la Pointe du Devin ont

été très appréciés de la part des concurrents et des spectateurs, laissant la couleur de l'eau bleu turquoise translucide, nous hypnotiser le temps d'une belle journée.

Encore une fois, rien de tout cela ne serait possible sans l'aide des bénévoles, qui ont su gérer les imprévus et animer le lieu.

La mairie de L'Épine a été fière, de soutenir cet évènement qui a mis en exergue la beauté de notre territoire et la convivialité épinerine.



## Les Guinguettes de L'Épine: Lien social et intergénérationnel au programme pour notre village

Convivialité, échanges, rencontres sont au même titre que peut l'être l'urbanisme, les composantes de ce qui fait le charme d'un village. Le lien social ainsi créé est très important car il insuffle un véritable esprit de village où les gens se connaissent et se soutiennent mutuellement.

Les guinguettes, ces endroits où l'on danse et où l'on se retrouve entre amis, sont un excellent moyen de permettre aux gens de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.

La commune de L'Épine a bien compris l'importance de ces moments de partage et c'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une guinguette tous les quinze jours durant juillet et août, les samedis après-midi. Ces événements permettront aux habitants de la commune et aux visiteurs de se retrouver et de profiter, le temps d'un après-midi prolongé, de l'ambiance festive qui faisait autrefois le succès des rencontres dansantes sans prétention. Ce sera également l'occasion pour les producteurs locaux de faire connaître l'excellence de leur travail.



L'Épine a pensé à ces guinguettes comme une passerelle entre tradition et modernisme où tous les danseurs confirmés ou débutants, pourront trouver un lieu convivial de rencontre et d'échange intergénérationnel.

## État Civil

### Mariages :

31/03/2023	Ingrid GENTIN//Adrien DELAGE
03/06/2023	Fabien DOIZIE//Karine LE POGAM
10/06/2023	Philippe BENZAKEN//Julian MACDONALD
17/06/2023	Alexandre BERGALASSE//Marie MOREL

### Décès :

Denise HILLAIRET veuve BELLIARD (98 ans) – Steven GENDRON (43 ans) – Andrée MOUQUE divorcée LEBRUN (89 ans) – Michèle LELU épouse TACHLIAN (79 ans) – Simone CORBREJAUD veuve FRIOUX (90 ans) – Sylvie ORGER épouse LOPÉRA (68 ans) – Simone QUÉRÉ veuve FILLIODEAU (90 ans) – Louise DEVINEAU veuve CORBREJAUD (92 ans) – Maurice RIALLAND (93 ans) - Pierrette PLOQUIN épouse AVERTY (84 ans) – Jean-Marc BOUCHEREAU (75 ans) – Michel VINCEDEAU (82 ans) – Marcelle VASCHE épouse MARNEFFE (89 ans) – Ludovic FRIOUX (49 ans) – Christian GANACHAUD (64 ans) – Marcel AESCHBACHER (86 ans) – Lucette BARILLON veuve PALVADEAU (89 ans) – Alain PEYRATOUT (67 ans) – Christian ANDRÉ (76 ans) - Daniel GUILLET (87 ans) - Jean LAINÉ (78 ans)

## Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Peut-on s'exprimer voire réfléchir sur le sujet du péage au pont ?

Il faut savoir que l'écotaxe ne peut être utilisée que pour compenser l'impact sur l'environnement, par exemple dans la mise en place de moyens de transport en commun, permettant de réduire la pression automobile sur l'île en été et pourquoi pas toute l'année.

Lors des élections municipales, le maire a promis une consultation sur ce sujet. Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Il aurait été intéressant de lancer, comme proposé, une consultation communale (type référendum) sur ce sujet paraissant clivant, mais sur lequel personne n'a vraiment de conviction.

Un vrai débat permettrait de comprendre les enjeux économiques, touristiques et écologiques liés à la particularité de notre île et à la réflexion sur les déplacements.

Cependant, la pluralité d'opinions et le débat ne sont pas dans l'ADN du maire, qui préfère s'opposer seul aux 3 communes qui se sont déjà exprimées ; oubliant donc sa promesse électorale.

## Informations diverses

- **Chiens et chevaux** : sur les plages de L'Épine, ils ne seront pas autorisés entre 10H et 20H (Voir l'arrêté sur les panneaux entrée de plage).

- **Herbe de la Pampa** : classée invasive

- **Chevaux** : Il est important d'établir une déclaration de pâturage, vous trouverez les informations sur "<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/sanitaire-detention/>"

- **Gratibus** : il sera de retour sur l'île du 8 juillet au 10 septembre. Vous retrouverez bientôt toutes les informations en mairie.

- **Application Mobile** : application "PanneauPocket" bientôt disponible sur vos mobiles pour comprendre et être notifiés de toutes les actualités de la commune.

- **Pour les enfants** : Ouverture du **cirque des merveilles** le 10 juillet sur L'Épine jusque la fin du mois. Le spectacle de **Guignol** tous les vendredis du 21 juillet au 18 août.

## Permanences en mairie

**France Services** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois 14h - 17h.

**ESNOV** : lundi tous les quinze jours sur rendez-vous

**OPAH & PTRE** : mardi sur rendez-vous 11h10 - 12h30

**Finances publiques** : 3<sup>ème</sup> mercredi du mois 10h - 12h et 14h - 17h

**Service ADS** : mardi sur rendez-vous 9h - 11h30 et 14h - 16h30

NB : Urbanisme infractions sur travaux, prendre RDV avec le service ADS au 02.51.39.19.79 ou par e-mail à [service-ads@lepine-iledenoirmoutier.fr](mailto:service-ads@lepine-iledenoirmoutier.fr). Le respect du PLU reste obligatoire pour tous travaux et constructions.



Horaires d'ouverture de la mairie :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis 9h à 12h et 14h à 17h.

- les mercredis et samedis 10h à 12h.